

Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Graydon Nicholas, lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Roy Boudreau

le mercredi 7 avril 2010

Quatrième session de la 56^e législature Fredericton (Nouveau-Brunswick)

le mercredi 7 avril 2010

10 h

Prière.

L'hon. V. Boudreau (Shediac—Cap-Pelé) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Shediac Bridge, de Grand Barachois, de Saint-André, de Dieppe, de Bouctouche, de Riverview et des environs de ces agglomérations, qui exhortent le gouvernement à réviser les règles applicables aux régimes de retraite afin de permettre aux personnes âgées et aux personnes retraitées de puiser de plus grandes sommes dans leurs caisses de retraite pour leurs frais de subsistance courants. (Pétition 249.)

M. Paulin (Restigouche-la-Vallée) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Saint-André, de Whites Brook, de Kedgwick, de Campbellton et des environs de ces agglomérations, qui exhortent le gouvernement à réviser les règles applicables aux régimes de retraite afin de permettre aux personnes âgées et aux personnes retraitées de puiser de plus grandes sommes dans leurs caisses de retraite pour leurs frais de subsistance courants. (Pétition 250.)

M. Kennedy, du Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé, présente le deuxième rapport du comité, dont voici le texte :

le 7 avril 2010

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé demande à présenter son deuxième rapport de la session.

Le comité se réunit le 7 avril 2010 à la Chambre du Conseil législatif et étudie le projet de loi suivant, dont il recommande à la Chambre l'adoption sans amendement :

53, Loi sur l'Université Crandall, 2010.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Je propose, appuyé par la députée de Nepisiguit, que le rapport soit adopté par la Chambre.

Le président du comité, (signature) Larry Kennedy, député

La motion d'adoption du rapport du comité, mise aux voix, est adoptée.

L'hon. S. Graham dépose sur le bureau de la Chambre un document intitulé Pour un système de santé en français amelioré au Nouveau-Brunswick : Rapport présenté au premier ministre du Nouveau-Brunswick, l'Honorable Shawn Graham.

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. M^{me} Schryer:

56, Loi modifiant la Loi sur le paiement des services médicaux; par M. Fitch :

57, Loi modifiant la Loi sur le vérificateur général.

M. Fitch donne avis de motion 63 portant que, le mardi 13 avril 2010, appuyé par M. MacDonald, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre la liste des obligations et autres titres comparables émis par la province du Nouveau-Brunswick depuis le 2 octobre 2006; pour chaque émission, préciser le type d'obligation, le taux, la date d'échéance, la monnaie d'émission, la banque ou l'institution qui a participé à l'émission et les actuels porteurs étrangers de ces obligations.

M. D. Graham donne avis de motion 64 portant que, le mardi 13 avril 2010, appuyé par M. Fitch, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre l'information, sous toutes ses formes, que détient le gouvernement relativement au travail accompli pour la province du Nouveau-Brunswick par Stratégie Révolution, notamment les contrats, les lettres d'engagement, les lettres d'instruction, la correspondance, les factures, les demandes de remboursement de frais, les rapports et les recommandations, depuis le 3 octobre 2006.

Conformément au paragraphe 44(4) du Règlement, M. P. Robichaud, leader parlementaire de l'opposition, donne avis que les affaires émanant de l'opposition seront étudiées dans l'ordre suivant le jeudi 8 avril 2010 : reprise du débat sur la motion 53, deuxième lecture du projet de loi 57 et étude de la motion 61.

L'hon. M. Byrne, leader parlementaire du gouvernement, donne avis que, le vendredi 9 avril 2010, la deuxième lecture du projet de loi d'intérêt privé 53 sera appelée.

L'hon. M. Byrne annonce en outre que l'intention du gouvernement est que, aujourd'hui, la Chambre se forme en Comité plénier pour étudier les projets de loi 31, 32, 33, 36, 43, 22 et 39, après quoi la deuxième lecture du projet de loi 26 sera appelée.

La Chambre se forme en Comité plénier sous la présidence de M. Fraser.

Après un certain laps de temps, \mathbf{M}^{me} C. Robichaud assume la présidence du comité.

La séance, suspendue à 11 h 56, reprend à 11 h 58 sous la présidence de ${\rm M}^{\rm me}$ C. Robichaud.

La séance, suspendue d'office à 12 h 30, reprend à 14 h sous la présidence de M^{me} C. Robichaud.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. La présidente du comité, M^{me} C. Robichaud, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et rapporte que le comité lui a enjoint de faire rapport des projets de loi suivants sans amendement :

- 22, Loi modifiant la Loi sur les services à la famille;
- 31, Loi modifiant la Loi sur la Fonction publique;
- 32, Loi modifiant la Loi visant à accroître la sécurité des communautés et des voisinages;
- 33, Loi modifiant la Loi sur l'assainissement de l'environnement;
- 36, Loi modifiant la Loi sur l'organisation judiciaire;
- 43, Loi modifiant la Loi sur les assurances.

La présidente du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de demander à présenter un autre rapport.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

La séance est levée à 18 h	1.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

réponses aux pétitions 244 et 245

(6 avril 2010).